

Fréquences libres : l'Arcep ouvre une consultation publique

L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a ouvert, vendredi 28 juillet, une consultation publique sur l'**usage des fréquences dites libres**. Autrement dit les fréquences hertziennes dont l'exploitation ne nécessite pas d'autorisation ni de déclaration préalable, à l'image du Wifi dont le succès s'impose aussi bien dans les entreprises que dans les foyers sur les bandes 2,4 GHz (802.11 b/g/n) et 5 GHz (802.11a/n/ac).

Autant d'usages libres des fréquences qui multiplient le déploiement de système innovants et efficaces. Mais face à l'évolution des usages, notamment en regard de la révolution qui s'annonce avec les objets connectés (ou Internet des objets), il faut aujourd'hui **trouver de nouvelles ressources hertziennes**. D'où l'initiative du régulateur qui invite les acteurs du secteur à proposer leurs avis sur l'utilisation des bandes libres.

Approfondir la vision prospective

A travers cette consultation, l'Autorité vise à, d'une part, disposer des outils en mains pour **proposer un projet de décision** autorisant l'utilisation d'une large gamme de bandes libres à courte portée, notamment dans le cadre des dispositions harmonisées au niveau européen; et, d'autre part, « *approfondir la vision prospective sur les usages et les besoins à venir dans des bandes libres, en particulier dans le contexte du développement de l'Internet des objets* ».

L'ouverture de la consultation publique de l'Arcep intervient quelques temps après la remise au gouvernement le 1er juillet du rapport de **Joëlle Toledano** sur la [gestion des fréquences hertziennes](#). La professeure des universités en sciences économiques à Supélec (et ex-membre du collège de l'Arcep) estime que « *l'Etat doit pallier la pénurie annoncée de fréquences. L'exigence d'une vision stratégique et prospective doit être présente lors des processus, parfois longs, de régulation* ». Ce à quoi entend donc s'atteler l'Arcep aujourd'hui. Les intéressés ont jusqu'au 15 octobre 2014 pour donner leur avis.

crédit photo © chanpipat - shutterstock

Lire également

[L'Arcep encadre la future régulation du haut et très haut débit](#)

[L'Arcep tacle Free et SFR sur les cartes de couverture 4G](#)

[Orange marque le pas dans le déploiement de la 4G](#)